

TARIFS 2023

PRESTATIONS DIVERSES

(Liste non exhaustive - L'ensemble des tarifs votés est consultable avec la délibération du conseil communautaire du 13 décembre 2022)

Libellé Article	Prix Unitaires HT 2023	TVA (20%)	TTC
Frais de déplacement en cas d'absence de l'utilisateur au rendez-vous fixé - forfait	34,10 €	6,82 €	40,92 €
Frais de déplacement pour relevé de compteurs d'eau (hors relève annuelle) pour une modification ou une mise à jour du contrat d'abonnement ou du contrat de mensualisation - forfait	29,56 €	5,91 €	35,47 €
Frais de relève et de gestion de relève lors d'un refus d'installation d'un compteur équipé d'un système de relève à distance - forfait par relève facturée	150,00 €	30,00 €	180,00 €
Frais de déplacement pour relevé de compteurs d'eau (hors relève annuelle) pour toute demande à la convenance de l'utilisateur et pour ses propres besoins - forfait	300,00 €	60,00 €	360,00 €
Frais pour refus d'accès au site ou ouvrage inaccessible - forfait	42,00 €	8,40 €	50,40 €
Frais pour modification de facture et réémission suite à demande du débiteur - forfait	60,91 €	12,18 €	73,09 €
Frais pour édition et envoi d'une facture supplémentaire suite à demande du débiteur (hors périodicité prévue par les services d'eau ou d'assainissements) - forfait	60,91 €	12,18 €	73,09 €
Frais pour dossier incomplet non régularisé après envoi courrier de relance en recommandé - forfait	45,46 €	9,09 €	54,56 €
Frais de gestion administrative des modifications des montants d'acompte suite à un rejet bancaire	4,74 €	0,95 €	5,69 €
Frais pour impression et expédition de duplicata de factures (prix à l'unité)	7,88 €	1,58 €	9,45 €
Location de locaux dans des équipements de production eau ou assainissement (par jour de location)	278,57 €	55,71 €	334,28 €
Etalonnage compteur Eau Potable de 15MM (pour les autres diamètres de compteurs consultation de la délibération tarifaire)	241,69 €	48,34 €	290,03 €
Forfait pour ouverture ou fermeture de branchement ou de compteur Eau Potable durant les heures ouvrées de fonctionnement des services	71,06 €	14,21 €	85,28 €

Forfait pour ouverture ou fermeture de branchement ou de compteur Eau Potable en dehors des heures ouvrées de fonctionnement des services	200,00 €	40,00 €	240,00 €
Assainissement Collectif - Eaux Usées - Prestations d'interventions hors domaine public			
Intervention sur canalisation ou branchement privé pour désobstruction incluant le déplacement d'une équipe et d'une hydrocureuse :			
1) Forfait horaire pendant les heures d'ouvertures du service public d'assainissement collectif de 8h00 à 16h30	180,19 €	36,04 €	216,23 €
2) Forfait horaire majoré pour intervention de 16h30 à 22h00 et de 6h00 à 8h00	270,29 €	54,06 €	324,34 €
3) Forfait horaire majoré pour intervention de 22h00 à 6h00 du matin ainsi que dimanche et jours fériés	360,38 €	72,08 €	432,46 €
Forfait horaire d'intervention d'un agent du service Assainissement, incluant les frais de déplacement, de matériel et de main d'œuvre.	59,67 €	11,93 €	71,60 €
Forfait horaire d'intervention d'un agent du service Assainissement, incluant les frais de déplacement, de matériel et de main d'œuvre pour nettoyage et vidange d'installations privatives de type poste de relèvement ou bac à graisse (<i>Prestation possible sous condition uniquement à GROIX en raison de son insularité ne permettant pas de faire appel au secteur privé</i>)	122,57 €	24,51 €	147,08 €
Coût unitaire par m3 déposé - dépotage et traitement matière de vidanges	15,60 €	3,12 €	18,72 €
Coût unitaire par m3 déposé - dépotage de graisses	30,08 €	6,02 €	36,10 €

Pénalités - net de TVA		
Absence de notification par le nouveau syndic gestionnaire du PV d'assemblée générale de copropriété le désignant en qualité de mandataire - coût unitaire par copropriété non mise à jour	500,00 €	
Intervention non autorisée sur les équipements du réseau public d'eau potable	3 000,00 €	nouvelle pénalité
Fraude sur le compteur d'eau - règlement des services eau potable (article 38) et assainissement collectif (article 49-1)	Tarifs des tranches de consommation les plus élevées en eau potable et en assainissement au tarif en vigueur à la date de constatation de la fraude	application unique du tarif des tranches les plus élevées
- facturation d'un forfait de 120m3 en eau et en assainissement pour un compteur de calibre 15 mm		
- facturation d'un forfait de 450 m3 en eau et en assainissement pour un compteur de calibre 20 mm		
- facturation d'un forfait de 1 200 m3 en eau et en assainissement pour un compteur de calibre 30 mm		
- facturation d'un forfait de 3 000 m3 en eau et en assainissement pour un compteur de calibre 40 mm		
- facturation d'un forfait de 6 000 m 3 en eau et en assainissement pour un compteur de calibre 65 mm et plus		
Assainissement collectif : Absence de déclaration de raccordement de logement neuf ou de nouveau branchement - Pénalité par logement	605,00 €	
Branchement d'assainissement collectif non conforme (code de la santé publique, article L1331-1)	400% du montant TTC de la redevance annuelle d'assainissement collectif (part fixe et part variable)	